



Parcours différenciés en fin de terminale de baccalauréat professionnel

Document d'appui pour la mise en œuvre¹

Mise en œuvre des deux parcours différenciés en fin de terminale de baccalauréat professionnel - rentrée scolaire 2024

LE PARCOURS DE PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

LE PARCOURS DE PRÉPARATION À LA POURSUITE D'ÉTUDES

Cette fiche synthétique s'articule selon un canevas composé de sept étapes (successives ou concomitantes) avec une temporalité proposée.

Elle prend appui sur les vademecums de 2019, relatifs aux modules de préparation à la poursuite d'études ou l'insertion ainsi que sur la FAQ de 2024, relative à la réorganisation du cursus de bac professionnel :

- Accéder à la page éducol dédiée à la [préparation de la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle](#)
- Accéder à la page éducol dédiée au [cursus rénové préparant au baccalauréat professionnel](#)

¹ Document élaboré dans le cadre de travaux piloté par la Dgescop par M^{me} F. Saunier, proviseure du lycée professionnel Poinso-Chapuis à Marseille, experte associée à l'IH2EF - Avril 2024

ÉTAPES	OBJECTIFS GÉNÉRAUX
1. Élaboration du diagnostic interne et externe de l'EPLÉ, préliminaire à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre	Présenter les deux parcours et contextualiser la mise en œuvre à l'EPLÉ (création d'un narratif du changement)
2. Élaboration du diagnostic interne et externe de l'EPLÉ, préliminaire à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre	Élaborer un diagnostic interne et externe de l'EPLÉ (outils d'analyse stratégique) afin d'identifier les leviers et les points de vigilance à la mise en œuvre des deux parcours
3. Constitution d'une « équipe projet » dédiée à la mise en œuvre des deux parcours.	Identifier et fédérer les parties prenantes incontournables contextualisées à l'EPLÉ (le DDFPT, le BDE, enseignants du domaine professionnel et général, inspecteurs, PSYEN...) pour la constitution d'une équipe projet en charge de la mise en œuvre de la stratégie et de son suivi
4. Plan de communication en direction des acteurs internes et externes	Adapter les éléments de communication en fonction de chaque cible ou partie prenante de la mise en œuvre des parcours dans un objectif de clarification et d'adhésion pour lever les inquiétudes et incertitudes
5. Préparation de l'opérationnalisation de la stratégie	Construire en équipe projet les modalités des deux parcours en s'appuyant sur les éléments du diagnostic interne et externe, les projections des élèves (poursuite d'étude ou insertion professionnelle) et les bilans des conseils de classes du semestre 1 ou des trimestres 1 et 2
6. Opérationnalisation de la mise en œuvre des deux parcours	Assurer un suivi de la mise en œuvre et une éventuelle communication de réajustement (équipe projet)
7. RETEX	Présenter le bilan de la mise en œuvre des deux parcours (analyse préalable par l'équipe projet) afin d'identifier les réussites et les marges de progrès à apporter

Étape n° 1 : explicitation de la mesure - mars à juillet 2024

Objectif général : présenter les deux parcours et contextualiser leur mise en œuvre dans l'établissement (création d'un narratif du changement). Doivent être considérés ici la typologie de l'EPLÉ, les indicateurs de la population scolaire, la carte des formations, les pratiques existantes en termes de liaison Bac Pro – BTS...

Appui sur deux instances : le conseil pédagogique et les conseils d'enseignement.

Conseil pédagogique fin mars : présentation et explicitation des deux parcours et du planning des PFMP actualisé rentrée scolaire 2024.

→ il est possible de s'appuyer sur les indicateurs Orion, InserJeunes et Archipel propres à l'EPLÉ.

Conseils d'enseignement dédiés à la préparation de rentrée (mai ou juin) : répartition des services et définition des contenus soutien au parcours (focus sur la T^e Bac Pro).

Conseil pédagogique mi-juin : sollicitation de la participation du corps d'inspection pour appui sur leur expertise quant à l'étayage des contenus soutien au parcours (point de vigilance, anticiper l'invitation au conseil pédagogique au regard du calendrier des examens et mobilisation de l'inspection).

Confection des emplois du temps et soutien au parcours (juin – juillet - août) : heures de soutien au parcours possiblement organisées en barrette en seconde, première et terminale bac pro, opportunité offerte aux enseignants de travailler une progression pédagogique transversale autour des thématiques du soutien au parcours.

Étape n° 2 : élaboration du diagnostic interne et externe de l'EPLE, préliminaire à l'élaboration de la stratégie de mise en œuvre - juillet à octobre 2024

Objectif général : élaborer un diagnostic interne et externe de l'EPLE afin d'identifier les leviers et les points de vigilance à la mise en œuvre des deux parcours.

Quelques éléments d'aide à l'élaboration du diagnostic interne et externe de l'EPLE :

- Analyse des résultats des vœux Parcoursup et du devenir des élèves n, n-1, n-2 (actualisation des données à effectuer + appel d'anciens élèves), observer les tendances des dernières années en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle : étayage des contenus du soutien au parcours en fonction de ces tendances (quelles formations privilégiées par les élèves, passage de concours, mobilité...).
- Les résultats de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe de l'EPLE le cas échéant.
- Concertation avec IEN ET-EG et IA-IPR : présentation du diagnostic interne et externe et exploitation résultats suivi de cohorte des élèves (n et précédentes) afin d'identifier les premières pistes de travail en termes de recherches de partenariat (insertion professionnelle ou poursuite d'études avec notamment le point ressources humaines, participation des enseignants de sections de technicien supérieur-STTS au parcours de préparation à la poursuite d'études).

Étape n° 3 : constitution d'une « équipe projet » dédiée à la mise en œuvre des deux parcours - septembre 2024

Objectif général : identifier et fédérer les parties prenantes incontournables propres à l'EPLE (le DDFPT, le bureau des entreprises-BDE, enseignants du domaine professionnel et général, inspecteurs, PSYEN...) pour constituer une équipe projet chargée de la mise en œuvre de la stratégie et de son suivi.

- Partage des éléments du diagnostic interne et externe.

- Détermination des axes prioritaires de réflexion et de travail pour la mise en œuvre des deux parcours.
- Identification des ressources internes et externes à l'établissement pour la mise en œuvre des deux parcours (enseignant volontaire, tuteur en entreprise, RH en STS, France Travail, référent académique relation école entreprise...).

Étape n° 4 : plan de communication en direction des acteurs internes et externes - septembre 2024 à janvier 2025

Objectif général : adapter les éléments de communication à chaque cible ou partie prenante de la mise en œuvre des parcours, dans un objectif de clarification.

Information aux élèves de terminale lors de la rentrée de septembre 2024 : modalités des deux parcours et organisation de l'année scolaire (planning PFMP, conseils de classe, Parcoursup, préparation à l'un des deux parcours, échéances des examens...). Une nouvelle communication est à prévoir en janvier 2025 pour un rappel des échéances.

Information aux représentants des élèves de terminale : modalités des deux parcours et opérationnalisation (même canevas que pour les élèves de T^e Bac Pro).

Information plus généraliste aux élèves de 2^{de} et 1^e Bac Pro.

Information plus généraliste aux représentants des élèves de 2^{de} et 1^e Bac Pro.

Informations aux entreprises partenaires (repérage des parties prenantes par l'équipe projet) : modalités du parcours « insertion professionnelle ».

Appui sur les ressources Dgesco pour communication aux différentes parties prenantes.

Étape n° 5 : préparation de l'opérationnalisation de la stratégie - octobre 2024 à avril 2025

Objectif général : construire en équipe projet les modalités des deux parcours en s'appuyant sur les éléments du diagnostic interne et externe, les projections des élèves (poursuite d'études ou insertion professionnelle) et les bilans des conseils de classes du semestre 1 ou des trimestres 1 et 2).

- Proposer des modalités d'évaluations diagnostics des élèves de T^e Bac Pro : **octobre 2024**, français, mathématiques, bilan de compétences PFMP antérieures, portfolio...
- Préparation de la communication procédure Parcoursup et explicitation de la fiche de dialogue en faveur des élèves et de leurs représentants : **décembre 2024 – janvier 2025** (réunion parents professeurs et entretien individuel si nécessaire).

- Production d'une fiche projet de mise en œuvre pour chacun des parcours (constats de départ, objectifs fixés, les porteurs du projet, les échéances et les productions éventuellement attendues) : [novembre 2024 – mars 2025](#).
- Présentation en conseil pédagogique des deux fiches projet de mise en œuvre des parcours de préparation à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études : [mars 2025](#).

Étape n° 6 : opérationnalisation de la mise en œuvre des deux parcours - mars à juillet 2025

Objectif général : suivre la mise en œuvre et communiquer éventuellement sur les réajustements envisagés (équipe projet).

- Parcours de préparation à la poursuite d'études : intervenants, contenus et EDT à stabiliser.
- Parcours de préparation à l'insertion professionnelle : convention tripartite et modalités du suivi de l'élève en entreprise. Suivi par le BDE (gestion des conventions, attestations de fin de stage et allocations PFMP).

Étape n° 7 : RETEX - juillet 2025

Objectif général : présenter le bilan de la mise en œuvre des deux parcours (analyse préalable par l'équipe projet) afin d'identifier les réussites et les marges de progrès à apporter.

Par l'équipe projet en conseil pédagogique ([début juillet 2025](#)).

Par le chef d'établissement, rapport annuel d'activité présenté en conseil d'administration ([juillet 2025](#)).

Diverses remarques et points de vigilance

■ Sur le calendrier des PFMP

- Réfléchir au calendrier des PFMP pour l'établissement : le positionnement des PFMP des élèves de terminale au mois de juin (parcours insertion professionnelle) amène à s'interroger sur les opportunités de lieu de stages disponibles à cette même période et à questionner les habituels calendriers de PFMP pour l'ensemble des classes à l'échelle de l'établissement, PFMP des élèves de 2^{de} Bac Pro durant la période des CCF et examens vague 1 ponctuels, point d'attention sur le retour de la PFMP : remobilisation des élèves nécessaire jusqu'au mois de juillet.
- Éviter de placer les élèves de 1^e Bac Pro durant la période des CCF et ponctuels vague 1 cela risque d'engendrer un suivi de PFMP non qualitatif par les enseignants convoqués pour les examens sur cette période.

■ Sur l'emploi du temps du parcours de préparation à la poursuite d'études et les convocations des enseignants aux examens

- Organiser les emplois du temps avec en tenant compte de l'accueil des élèves de seconde et première.
- Utiliser un outil de planification des convocations des enseignants (missions connexes aux examens) pour éviter les emplois du temps désorganisés favorisant l'absentéisme : nécessité de les réorganiser.
- Prendre l'attache du service des examens afin de connaître les dates de convocation des enseignants aux examens.

■ Sur le renseignement de la fiche de dialogue

- Prévoir un premier temps d'échange sur le choix du parcours dès le conseil de classe du semestre 1/trimestre 1 ou 2.

■ Sur l'offre de formation BTS et le parcours de préparation à la poursuite d'études

- Étudier avec l'IA-IPR la possibilité d'être mis en relation avec les enseignants de BTS. Difficulté d'ores et déjà repérée de faire intervenir des enseignants dans l'établissement pour accompagner à la poursuite d'études en BTS les élèves issus d'une formation de baccalauréat professionnel de « niche » ou souhaitant s'orienter vers un BTS territorialement éloigné. Calendrier des épreuves de BTS à considérer.
- Identifier des compétences plus transversales attendues en BTS (appui IEN ET/EG et IA-IPR, fiches DGESCO/IGESR) et mutualisation avec d'autres EPLE du réseau.

■ Sur le parcours de préparation à l'insertion professionnelle

- Repérer les offres de formation Bac Pro + 1.
- Organiser au sein de l'établissement une rencontre entre professionnels et élèves [courant janvier](#), partenariat à construire (référént académique école entreprise à solliciter).
- Mobiliser le partenariat France Travail/missions locales au niveau local à construire (objet de travail du réseau d'EPLE pour mutualisation).